



Réponse commune du ministre des Finances, Gilles Roth, et de la ministre de la Justice, Elisabeth Margue, à la question parlementaire n°2620 du 17 juillet 2025 de l'honorable député André Bauler

1. Quelle a été l'évolution de la valeur totale des dons et libéralités déduits fiscalement par les contribuables luxembourgeois depuis l'an 2020, en distinguant selon les motifs humanitaires, sportifs, culturels et autres ?

Les tableaux ci-dessous renseignent la valeur totale des dons et libéralités déduits fiscalement par les contribuables personnes physiques respectivement personnes morales, pour chacune des années d'imposition 2020 à 2023. Les données relatives à l'année d'imposition 2024 ne sont pas renseignées ci-dessous, alors qu'elles ne sont pas représentatives vu que l'état d'imposition de l'année en question est encore relativement faible en date de fin juin 2025.

Personnes physiques		
Année d'imposition	Montants déduits en euros	Etat d'imposition fin juin 2025
2020	50,0 mio	99,90%
2021	50,6 mio	98,82%
2022	53,8 mio	95,16%
2023	44,7 mio	80,36%

Personnes morales		
Année d'imposition	Montants déduits en euros	Etat d'imposition fin juin 2025
2020	36,0 mio	99,92%
2021	84,8 mio	98,45%
2022	65,0 mio	91,26%
2023	32,2 mio	81,58%

Les données exploitées par l'Administration des contributions directes à des fins statistiques ne permettent pas de distinguer entre les motifs humanitaires, sportifs, culturels et autres sur lesquels reposent ces dons et libéralités.

2. Quel est le nombre de fondations et d'associations reconnues d'utilité publique par les autorités gouvernementales ? Comment ce nombre a-t-il évolué depuis 2015 ?

Le tableau ci-dessous indique le nombre des associations sans but lucratif (« asbl »), des associations sans but lucratif reconnues d'utilité publique (« asbl UP ») et des fondations immatriculées au LBR (Luxembourg Business Registers) depuis 2015. En ce qui concerne les asbl UP, la mention de la reconnaissance de l'utilité publique n'a été reprise par le LBR que depuis 2021.

	Nombre total de toutes les ASBL (ASBL et ASBLUP)	Nombre des ASBLUP	Nombre des Fondations
2015	9942		208
2016	10370		210
2017	10831		211
2018	11239		214
2019	11509		217
2020	8642*		218
2021	8457	108	193
2022	8717	116	192
2023	8806	120	193
2024	9000	127	192
Au 5 août 2025	9229	124	191

*le nombre des asbl a diminué à la suite de la première opération de radiation administrative réalisée par le LBR pour absence de dépôts depuis plus de 10 ans, sur base de l'article 1 point 15) du Règlement grand-ducal du 22 avril 2009 modifiant le règlement modifiant le règlement grand-ducal modifié du 23 janvier 2003 portant exécution de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises.

3. Combien d'associations et de fondations se sont vu retirer leur statut de personne morale reconnue d'utilité publique depuis 2015 ?

Toutes les fondations créées après la loi du 4 mars 1994, qui a modifié la loi du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif, ainsi que toutes les fondations créées depuis l'entrée en vigueur de la loi du 7 août 2023 sur les associations sans but lucratif et les fondations, disposent du statut de l'utilité publique dès leur création par arrêté grand-ducal et pendant toute la durée de leur existence. Les fondations telles que définies ci-dessus ne peuvent donc pas se voir retirer leur statut d'utilité publique et ne peuvent donc exister sans le statut d'utilité publique.

Les inscriptions, dont dispose le LBR, indiquent seulement les radiations volontaires et administratives des asbl, des asbl UP et des fondations, mais ne peuvent pas fournir le nombre de retraits du statut de l'utilité publique des asbl UP.

On peut noter que le statut d'utilité publique a été retiré par arrêté grand-ducal à la demande de l'asbl UP concernée dans quatre cas en 2024 et dans un cas en 2025. En août 2025, trois nouvelles demandes de retrait ont été déposées au ministère de la Justice.

Luxembourg, le 29 août 2025
Le Ministre des Finances
(s.) Gilles Roth